



BANQUE MONDIALE

Bureau régional (Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Niger)

le 23 mars 2006

Son Excellence Monsieur Abdoulaye Diop
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
Dakar, Sénégal

*Objet : Projet de Fonds de Développement Social (Cr. 3446-SE)
Aide-mémoire de la Mission de Supervision du 21 au 27 novembre 2005*

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'aide-mémoire de la mission de supervision du Projet de Fonds de Développement Social (PFDS) qui s'est déroulée au Sénégal du 21 au 27 novembre 2005, pour examiner le progrès du PFDS depuis la précédente mission de supervision, préparer sa clôture prévue le 30 juin 2006 et assurer le lien entre la clôture de ce projet et la préparation du futur projet de l'IDA pour l'appui au Programme National de Développement Local (PNDL).

Comme l'indique le présent aide-mémoire, le PFDS exécuté par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) continue à progresser de façon satisfaisante vers son achèvement. Je suis heureux de constater que les actions mises en œuvre dans la composante qui assiste le Gouvernement dans la mise en place du Système de Suivi-Evaluation de la pauvreté ont permis de relever le classement de cette composante qui est maintenant classée « modérément satisfaisante ». Toutefois, des efforts sont encore à faire au niveau de cette composante pour, notamment, achever l'enquête de suivi de l'ESAM II. L'enjeu principal de l'AFDS est maintenant d'achever toutes les activités du projet avant la date de clôture du 30 juin prochain, et de faire en sorte que toutes les dépenses faites sur le Crédit puissent être justifiées dans le délai de grâce de quatre mois après cette date.

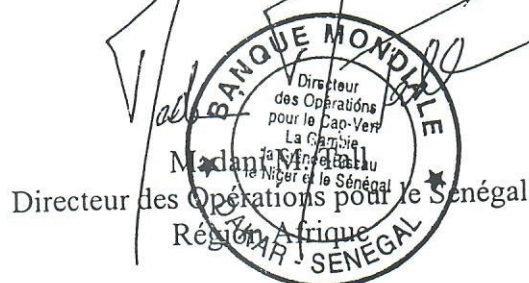
Comme pour tout projet, un Rapport d'Achèvement du Projet sera préparé à l'issue du PFDS et le Gouvernement est appelé à lui apporter sa contribution. La prochaine et dernière mission de supervision sera l'occasion de vérifier si tous les documents nécessaires ont été préparés par l'AFDS en vue de la mission de préparation du Rapport d'Achèvement du Projet, notamment, les évaluations sectorielles ex-post et l'évaluation d'impact. Le détail de ces évaluations et de leur calendrier prévisionnel a été discuté au cours de la mission et indiqué dans l'aide-mémoire. Le Gouvernement est également invité à préparer sa partie du Rapport d'Achèvement du Projet. Il serait souhaitable qu'elle soit disponible avant la prochaine mission de supervision prévue en Juin 2006.

S.E.M. Abdoulaye Diop

le 23 mars 2006

Je saisis l'occasion pour vous rappeler également que notre équipe est à votre disposition pour vous apporter tout l'appui nécessaire pour le bon achèvement du Projet et la préparation des informations nécessaires pour le Rapport d'Achèvement du Projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de ma haute considération.



Ampliation :

- Son Excellence Madame Aida Mbodj, Ministre de la Femme, de la Famille, et du Développement Social
- Madame Khardiata Lo Ndiaye, Directeur Général de l'AFDS
- Monsieur Ousmane Ka, Coordinateur de la Cellule de Suivi du MDSSN
- Monsieur Thierno Seydou Niane, Responsable de la Cellule de Suivi du PLP/MEF
- Monsieur Sogué Diarisso, Directeur de la Prévision et de la Statistique
- Monsieur Paulo Gomes, Administrateur pour le Sénégal, Banque mondiale

République du Sénégal
Projet de Fonds de Développement Social (Cr. 3446-SE)
Mission de Supervision – Décembre 2005
Aide-Mémoire

I. INTRODUCTION

1. Une mission de la Banque mondiale a procédé à l'avant-dernière supervision du Projet de Fonds de Développement Social (PFDS) qui s'est déroulée au Sénégal du 21 au 27 novembre 2005. La mission est composée de MM/Mmes Serge Theunynck, spécialiste principal en exécution de projets et coordinateur de la mission, Aissatou Diack, spécialiste principal de santé publique, El Hadj Adama Touré, spécialiste principal en agriculture, Demba Baldé, spécialiste du développement social, Geraldo Martins, spécialiste principal en éducation, Dolele Sylla, spécialiste en technologie de l'information, Fily Sissoko, spécialiste en gestion financière, Bourama Diaite, spécialiste en passation des marchés, et Astou Diaw-Ba, assistante de programme.

2. Les objectifs de la mission étaient :

- examiner le progrès du Projet depuis la précédente mission de supervision et vérifier si l'avancement des sous-projets exécutés par les communautés, des conventions exécutées par les SFD, et des évaluations ex-post en cours, permet d'assurer que le projet peut être clôturé au 30 juin 2006, comme prévu après le 2^{ème} report de la date de clôture ;
- examiner les progrès du programme Casamance financé par le Japon (JSDF) et s'assurer que l'ensemble des activités sur ce fond seront terminées en même temps que s'achèvera le PFDS.
- s'assurer que les acquis du PFDS sont adéquatement pris en compte dans la préparation du PNDL-PLDP.

3. La mission a été reçue par Son Excellence Mme Aida Mbodj, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale. Elle a tenu des séances de travail très fructueuses avec les équipes de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), de la Cellule de Suivi des Projets de Lutte contre la Pauvreté du MFDSSN (CS-MFDSSN) et de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CS-PLP) du MEF. La mission a été organisée par l'AFDS sous forme d'ateliers de pré-capitalisation pour chaque composante. Dans ce cadre, la mission a eu des contacts avec des représentants des : Opérateurs et des Organisations Communautaires de Base ; Communautés Rurales (PCR de Yenn, Sangalcam) ; Ministères Sectoriels (Education, Hydraulique, Santé, Elevage) ; formateurs en gestion à la base (FGB), de nombreux relais communautaires et leur association (ARCAD), Structures Financières Décentralisées (DJOMEC, ASACASE, ACEP, APIMEC) ; Programme de Lutte contre le VIH/SIDA (SE-CNLS) ; Organisations de développement tels que le Programme d'Appui à l'Elevage (PAPEL) et l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) ; et les experts-consultants ayant participé aux évaluations ex-post. La mission également participé à la préparation du Programme National de Développement Local Participatif (PNDL). Dans ce cadre, elle a participé à l'Atelier national de concertation sur les relations entre les collectivités locales et les organisations communautaires de base organisé par l'Union des Associations d'Elus Locaux (UAEL) à l'Hôtel Novotel le 25 novembre 2005 réunissant environ 80 Présidents et membres de Conseils Régionaux et Conseils Ruraux, Maires de Communes, y compris la Commission des Lois et Règlements de l'UEAL. La mission a également tenu une séance de *briefing* avec la DECF du MEF.

4. Le présent aide-mémoire résume les discussions et conclusions auxquelles sont parvenues conjointement les équipes de l'AFDS, du MFDSSN, du MEF et de la Banque au cours de la mission. La mission remercie tout particulièrement Mme la Ministre du MFDSSN et Mme le Directeur Général de l'AFDS et son équipe, ainsi que les responsables du MEF, du MFDSSN et leurs équipes pour l'accueil qui lui a été réservé et pour la qualité de l'organisation et des travaux pendant tout le séjour de la mission au Sénégal.

II. RESUME

Progrès du projet vis-à-vis de ses Objectifs de Développement. Ces progrès continuent à être satisfaisants. Il est probable que tous les objectifs de développement seront atteints avant le 30 juin 2006. En effet :

- un total de 578 projets d'accès aux services de base devrait être réalisés avant le 30 juin 2006, ce qui correspond à 193% de l'objectif du Projet. Sur l'objectif initial de 525 projets, 494 soit 94% sont achevés et clôturés et les 31 restants se situent entre 50 et 70% d'exécution et devraient être achevés avant le 31 mars 2006. Une tranche supplémentaire de 53 projets sera également achevée à cette même date.
- L'objectif de 525 projets de développement économique devrait être lui aussi atteint à la fin du Projet. En effet, 528 projets ont été signés et 16 (région de Dakar) devraient l'être incessamment. Sur ce total, 267 sont achevés et 14 ont été résiliés pour défaut de mobilisation de l'apport. Le taux d'exécution financière est de 93% pour la 1^{ère} vague de 332 et 60% pour la 2^{ème} vague. La mission estime avec l'Agence que tous les accords de financement devraient être exécutés avant la fin du Projet.

L'exécution de la Composante 1 relative au renforcement de l'accès aux services de base continue à être satisfaisante. Les résultats quantitatifs sont indiqués ci-dessus et les objectifs devraient être atteints à la fin du Projet. Tous ces projets communautaires sont conformes aux Plans Locaux de Développement car cette conformité est un critère d'approbation vérifié par les élus locaux lors des comités d'évaluation des projets. Plus de 90% des communautés bénéficiaires sont satisfaites des processus de décision (voir enquête de satisfaction des bénéficiaires réalisée en 2004). La mission a examiné les rapports provisoires d'évaluations ex-post des projets d'accès aux services de base et formulé des observations et suggestions qui devraient être prises en compte lors du 2^{ème} passage des enquêtes. Les rapports finaux de ces évaluations devraient être disponibles avant le 15 mai 2006.

L'exécution de la Composante 2 relative à l'accès aux services de micro-finance continue à être satisfaisante. La SFD ayant reçu en première phase un renforcement des capacités pour atteindre la clientèle pauvre ciblée par le projet continue à avoir des performances qui dépassent très largement les objectifs du renforcement. En deuxième phase, les 12 SFD ayant signé un Accord de Financement exécutent leurs accords de façon satisfaisante. Les résultats quantitatifs de l'appui aux OCB pour les projets de développement économique sont indiqués ci-dessus. Les OCB ayant bouclé au moins un premier cycle d'exploitation ont commencé à reconstituer la subvention initiale. Les évaluations ex-post sont en cours et devraient être toutes achevées avant la clôture du Projet.

L'exécution de la Composante 3 relative au renforcement des capacités de communautés continue à être hautement satisfaisante. Au total, les 1.133 OCB des communautés ciblées ayant exécuté des micro- ou des sous-projets ont bénéficié des 5 modules de Formation à la Gestion à la Base (FGB) et se sont révélées très performantes pour la préparation, la gestion et le suivi de leurs projets, y compris la gestion financière et celle des passations de marchés. Au cours du semestre écoulé, plus de 4.200 personnes ont bénéficié de ces formations, en plus des 3.000 formées au premier trimestre 2005 et des 14.000 précédemment formées en 2004. Comme au précédent semestre, ces formations ont été entièrement délivrées par des « experts villageois » devenus formateurs dans les domaines de la gouvernance villageoise, la planification participative, la passation des marchés, la gestion financière, le suivi participatif et la communication.

L'évaluation de l'exécution de la Composante 4 relative au suivi de la pauvreté est évaluée globalement « modérément satisfaisante ». La Cellule de Suivi du DRSP au MEF continue à remplir ses objectifs de façon satisfaisante : le premier draft de la Matrice de Comptabilité Sociale est disponible. Pour les autres acteurs (DPS/MEF, CSO-MFFDS, et AFDS) les plans d'action élaborés en 2004 sont en bonne voie d'achèvement. Pour la DPS : l'enquête de suivi de l'ESAM est en cours (les enquêteurs étaient sur le terrain) et les rapports devraient être disponibles en février 2006 ; le décret de création de l'Observatoire du

Développement Social a achevé le circuit de préparation et a été soumis à la signature du Président de la République. Pour la Cellule de Suivi Opérationnel du MFDSSN : le système de suivi informatisé des projets de lutte contre la pauvreté est en place ; la cartographie des interventions a été effectuée ; et des analyses comparatives des projets ont fait l'objet d'ateliers nationaux participatifs. Pour l'AFDS : le Système d'Information sur la pauvreté (au bénéfice des 2 Cellules, de la DPS et de l'AFDS) a été développé et mis en place ; les études ex-post sont bien avancées ainsi que l'étude d'impact. Bien que les résultats ne soient pas disponibles la mission considère les progrès sont suffisants pour que l'évaluation de la composante soit changée de « non satisfaisante » à « modérément satisfaisante ».

Programme additionnel en Casamance. Ce programme a débuté en juin 2005 dès que les fonds JFDS ont été disponibles et se développe très rapidement, du fait de l'expérience accumulée par l'AFDS. Pour les projets d'accès aux services de base, un total de 74 projets a été approuvé par l'AFDS entre septembre et novembre 2005 pour un montant de 858 millions de FCFA, dans les 3 départements de Oussouye, Bignona et Ziguinchor. Sur ce total, 31 projets sont en exécution. Pour les projets de développement économique, un total de 17 projets a été approuvé en novembre 2005 et la mise en œuvre a démarré, tandis que 13 autres sous projets sont en cours de préparation dans les trois départements. Tous ces projets devraient être achevés en juin 2006. Les modifications du programme FGB pour intégrer la dimension *peace-building* ont été réalisées, et 758 personnes ont bénéficié de formations en organisation & dynamique communautaire (ODC), *peace building* et passation des marchés. Le couplage des modules ODC et *Peace Building* a été une innovation réussie en favorisant la prise de conscience sur les corrélations entre paix, développement et réduction de la pauvreté. L'AFDS a conçu des outils originaux comme le système d'alerte communautaire et l'escalier de la paix qui capitalisent les acquis des autres projets actifs dans la région et intègrent les spécificités de son approche FGB.

Gestion financière et date de clôture du Crédit. La capacité de gestion de l'Agence continue à être satisfaisante. Au 31 octobre 2005, le crédit est décaissé à 82% contre 72% en juin 2005. L'Agence continue à faire 2 Demandes de Retrait de Fonds par mois. Au cours du trimestre écoulé, l'Agence a décaissé une moyenne de 1 million de dollars par mois. Si ce rythme est maintenu, les 4 millions DTS (environ) restants dans le crédit seront entièrement décaissés au 31 mars 2006.

Préparation du futur Projet de Développement Local Participatif après le PFDS. L'équipe de l'AFDS combine les activités pour l'achèvement du projet PFDS avec les activités de préparation du Programme National de Développement Local (PNDL) préparé par le Gouvernement, et du Projet de Développement Local Participatif (PDLP) qui sera financé par l'IDA pour supporter le PNDL. Le PNDL et le PDLP sont préparés sous la forme de programme/projet CDD combinant les suites des projets PNIR, AFDS, PROGEDE en offrant également le complément attendu par le programme GIRMAC. La mission a recommandé que toutes les évaluations ex-post du PFDS soient partagées avec les équipes de préparation du PNDL/PDLP et que les fonds du PFDS soient utilisés, autant que nécessaire, pour financer la préparation du futur programme et projet.

III. PROGRES DES DIFFERENTES ACTIONS CONVENUES LORS DE LA PRECEDENTE MISSION

5. Les actions suivantes convenues lors de la précédente mission ont été réalisées avec le calendrier indiqué dans le tableau ci-dessous:

<i>Actions</i>	<i>Date convenue lors de la précédente mission</i>	<i>Date effective ou nouvelle date convenue</i>
- Transmission de 2 ^{ème} passage évaluation ex-post micro-projets santé, éducation,		15 mai 2006
- Transmission de l'évaluation ex-post des sous-projets d'agriculture et élevage	30 août 2005	30 mars 2006
- Finalisation des TDR pour l'évaluation d'impact	15 août 2005	15 juillet 2005

- Demande de prorogation de la date de clôture du Crédit
- Achèvement de la mise en place du Système d'Information pour l'AFDS

15 août 2005
30 sept 2005

21 sept 2005
30 mars 2006

IV. PROGRES DU PROJET VIS A VIS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

6. **Objectif de Développement du Projet (ODP) :** *Les communautés test améliorent effectivement leurs conditions de vie en utilisant les ressources du Fonds de Développement Social dans les domaines de développement prioritaires avec la participation des groupes vulnérables.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. Le détail des indicateurs figure en annexe 1.b. La situation des Indicateurs Clés de Performance (ICP) est résumée comme suit :

- **ICP-01.** *Au moins 75% des micro- et sous-projets financés par l'AFDS obtiennent les résultats escomptés. Satisfaisant.*
- **ICP-02.** *Au moins 75% des communautés test prennent des décisions quant à leur développement basées sur leurs propres Plans de Développement Local (PLD). Cet indicateur est satisfait à 100%.*
- **ICP-03.** *Environ 50% des groupes les plus vulnérables au sein de ces communautés sont au courant des résultats de la mise en œuvre des micro- ou sous-projets et sont satisfaits du processus de décision. Satisfaisant.*

7. Composante 1.

- **ICP-1.1.** *(300) micro-projets soumis par les communautés à l'AFDS satisfont aux critères de financement de l'AFDS. Satisfaisant.*
- **ICP-1.2.** *Au moins 75 % des micro-projets financés ont des modules IEC sur le VIH/SIDA et les modules sont fournis. Satisfaisant.*

8. Composante 2.

- **ICP-2.1.** *Au moins 50 % des groupes vulnérables (OCB) recevant de l'assistance technique et financière du projet, et ayant développé une AGR : (i) satisfont aux critères de crédit des SFD et (ii) ont établi une association d'épargne et de crédit—AEC ; et (iii) que cette dernière a collecté en moyenne au moins 15% du don reçu. Satisfaisant.*
- **ICP-2.2.** *Au moins 30% des groupes vulnérables au sein des OCB ont accès aux services de micro-finance. Satisfaisant.*
- **ICP-2.3.** *Les SFD ont atteint 75 % de leurs objectifs d'expansion de leur portefeuille de clients au sein des groupes vulnérables, tel que fixés dans les Accords de Participation. Satisfaisant.*

9. Composante 3.

- **ICP-3.1.** *Au moins 75% des membres des communautés tests (dans les groupes vulnérables) sont au courant des flux d'information entre les communautés et 50% les trouvent utiles. Satisfaisant.*
- **ICP-3.2** *75% des communautés ayant reçu une Formation à la Gestion à la Base, ont établi des comités structurés et opérationnels qui sont capables de mobiliser des ressources additionnelles. Satisfaisant.*
- **ICP-3.3.** *90% des OCB suivent des procédures transparentes. Satisfaisant.*

10. Composante 4

- **ICP-4A.1.** *Au moins 90% des groupes vulnérables au sein des communautés test sont satisfaites des services du Fonds de Développement Social et les trouvent équitables et transparents. Satisfaisant.*

- **ICP-4A.2.** *Le niveau de pauvreté des communautés et OCB bénéficiaires est réduit, comme indiqué par un indice de pauvreté inférieur à l'indice de base, sur la base des indicateurs utilisés dans le scénario de base. Trop tôt pour être mesuré.*
- **ICP-4B. 1.** *3 rapports annuels sur l'évaluation de la pauvreté sont produits. Satisfaisant.*
- **ICP-4B.2.** *La base de donnée sur les conditions de pauvreté est produite. Satisfaisant.*

V. PERFORMANCES DU PROJET EN CE QUI CONCERNE L'EXECUTION DU PROJET.

COMPOSANTE 1: ACCES AUX SERVICES DE BASE ET AUX INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES PAR LES POPULATIONS PAUVRES.

11. Le progrès du projet pour la composante 1 est jugé **satisfaisant**. Le montant de l'IDA pour la composante était initialement estimé à 6,1 millions de DTS. Le décaissement total au 20 novembre 2005 est de 5,33 milliards de francs CFA, soit environ 6,6 millions de DTS. Le total des dépenses décaissées et engagées s'élève à 7, 11 milliards de francs soit environ 8,88 millions de DTS soit 146% des ressources initialement allouées à la composante. Ce dépassement correspond, d'une part, à l'augmentation du nombre de projets communautaires par rapport au nombre initialement prévu, et d'autre part, au changement dans la proportion du nombre de ces projets qui comprennent des infrastructures, prévu initialement à moins de 25% et qui constituent finalement l'essentiel des projets communautaires d'accès aux services de base.

12. **Examen de l'exécution du Plan d'Action 2005.** *La mission a reçu le rapport bilan de la composante 1 au 15 novembre 2005 et fait ses observations sur le rapport. La situation globale est la suivante : (i) un total de 578 projets ¹a été financé entre 2002 et 2005 pour un total de 7,11 milliards de FCFA équivalent à 8,88 millions de DTS. A la date de la mission, 494 projets (85%) sont totalement achevés, y compris les formations spécifiques et les formations sur le VIH/SIDA et clôturés. Les 84 projets non achevés représentent 15% du total. La situation globale se présente comme suit :*

- **Achèvement des projets communautaires de la composante 1.** Un total de 578 projets d'accès aux services de base devaient être réalisés avant le 30 juin 2006, ce qui correspond à 193% de l'objectif du Projet. Sur l'objectif initial de 525 projets, 494 soit 94% sont achevés et clôturés et les 31 restants se situent entre 50 et 70% d'exécution et devraient être achevés avant le 31 mars 2006. Une tranche supplémentaire de 53 projets sera également achevée à cette même date.
- **Répartition par secteurs des Projets.** Elle se présente comme suit : Hydraulique : 155 (puits villageois, raccordement réseaux), Santé 152 ; Education 113 ; Socio-Economie (magasins de stockage, halles/marchés 82 ; Environnement/Assainissement 34 (digues de protection, latrines familiales); Formation Professionnelle (centres de formation polyvalents) 38 ; NTIC (radio communautaires) 4.
- **Formations techniques incluses dans les Projets de Services de Base (PSB).** L'AFDS tient un état des lieux détaillé des formations prévues et fournies dans le cadre de chaque PSB. Cet état des lieux est fourni par chaque OADC². Les formations spécifiques ont toutes été achevées pour les 494 micro-projets clôturés et ont touché 5.635 personnes (soit en moyenne 11 par micro-projets dont 70% de femmes).
- **Activités de Formation et d'IEC sur le VIH/SIDA.** 100% des activités d'IEC sur le VIH/SIDA ont été réalisées dans le cadre des micro-projets. Un total de 1.960 relais spécialisés sur le VIH/SIDA ont

¹

² Les formations concernent notamment : (a) Santé : formation des matrones et ASC, Initiative de Bamako, Entretien maintenance et gestion des déchets bio-médicaux ; (b) Education : Hygiène, Environnement, Maintenance des infrastructures ; (c) Hydraulique : Gestion de l'eau, Entretien et maintenance des points d'eau, Hygiène ; (c) micro-projet socio-économique : Gestion, Techniques de stockage des produits agricoles et des pesticides. La mission a pu consulter le rapport de l'OADC CECI du 1^{er} février 2005 pour la région de Louga

formés et ont démultiplié ces formations dans leur communautés : au total, 5635 personnes ont été touchées. En moyenne, 3 relais spécialisés ont été formés par OCB dans les régions de Kaolack et Fatick et 6 dans les régions de Kolda et Louga du fait d'une plus grande sensibilité des OCB à la question du VIH/SIDA dans ces régions. La mission a reçu les TDR pour l'évaluation de l'impact de ces formations sur la connaissance du VIH/SIDA par les membres de la communauté qui ont été partagés et finalisés avec le programme national SIDA.

- **Utilisation des reliquats.** Certaines OCB ont réalisé des économies lors de l'exécution de leurs Projets. Ces reliquats appartiennent aux Communautés. Pour chaque OCB concernée, l'utilisation de ce reliquat a été définie en assemblée villageoise et validée par l'AFDS. Les dépenses prévues pour cette utilisation concernent l'amélioration des infrastructures/équipements, le renforcement du suivi technique et de l'appui après la clôture du projet. La documentation relative à l'utilisation de ces reliquats sera examinée par la prochaine mission de juin 2006.

- **Rapport entre les priorités décidées de façon participative et les Plans Locaux de Développement.** L'AFDS entreprend une étude sur l'impact de ses financements sur le niveau d'exécution des PLD et PIC dans les 68 communautés rurales et 12 communes dans les régions de Fatick, Dakar, Diourbel, Louga, Kaolack, Kolda et Ziguinchor. Les résultats provisoires de cette étude seront disponibles au 30 mars 2006.

- **Evaluations techniques.** Les recommandations de la précédente mission de supervision ont été prises en compte dans le cahier de charge du 2^{ème} passage concernant l'évaluation ex post des micro projets de santé réalisés par Dr Kamadore Touré et des micro projets d'écoles réalisée par le CREA. Le rapport final comprenant les résultats du 2^{ème} passage, devrait être disponible avant le 15 mai 2006.

- **Programme Casamance sur financement JSDF.** Ce programme a débuté en juin 2005 dès que les fonds JFDS ont été disponibles et se développe très rapidement. Au total, 101 Demandes de Projets ont été formulées par les communautés dans les 3 départements de Oussouye, Bignona et Ziguinchor. Sur ce total, 74 projets d'accès aux services de base pour un montant de 858 millions FCFA ont été approuvés par l'AFDS dans 68 villages (dans 11 Communautés Rurales) et 15 quartiers (Communes de Ziguinchor et Oussouye), entre septembre et novembre 2005, à l'issue des évaluations départementales et régionales. Au total, 6 sessions du CTE ont été organisées entre août et octobre 2005, à raison de 2 sessions par département sous la présidence des préfets. Parmi ces 74 projets, 31 sont en exécution, les 43 autres devraient démarrer en janvier 2006. Au total, les 74 projets devraient être achevés en juin 2006. Bien que l'objectif initial était de 70 projets, l'AFDS en a financé 4 supplémentaires dans la Communauté Rurale d'Adéane du fait du retour massif observé dans cette zone. Sur.

13. **Leçons clés apprises et retenues pour la préparation du PNDL.** Les leçons suivantes ont été tirées de l'expérience de l'AFDS au cours d'un atelier tenu pendant la mission avec un ensemble de partenaires (représentants des opérateurs et des OCBs, relais, membres des ministères sectoriels concernés, membres de l'AFDS et de la mission de la Banque Mondiale et de l'AFDS. Cet exercice avait pour but de fournir des éléments pour la préparation du PNDL

- **Importance des évaluations participatives de la pauvreté et des évaluations participatives des besoins** pour que les assurer l'appropriation du projet par la communauté bénéficiaire. Le PNDL devra continuer à permettre que les CB ciblées pour leur pauvreté, fassent leur évaluation participative de la pauvreté et leur évaluation participative des besoins.

- **Importance de la participation des structures sectorielles déconcentrées dans le processus d'approbation des projets communautaires** pour la construction du lien entre ces structures et les communautés. Le PNDL devra fournir les appuis nécessaires pour construire le lien entre les Ministères Sectoriels et les CL et les CB.

- *Importance de la synergie entre les OCB, les SFD, les structures de consultants (déclaration de ASACASE).*
- *L'OCB à laquelle la CL confie l'exécution de sous-projets communautaires doivent être effectivement représentative de la population villageoise.* Dans ce contexte, il est souhaitable que le village s'organise à son niveau en Association Villageoise pour la réalisation du sous-projet communautaire.
- *La propriété des infrastructures réalisées par les OCB doit être clairement assurée par la CL.* La propriété, par les CL, des infrastructures qui relèvent des compétences transférées par la loi de 1996 doit être clairement explicitée dans les Accords de Financement entre la CL et l'OCB considérée. Ceci contribue à garantir la pérennité des infrastructures de base.
- *Eviter que les décisions sur l'attribution des fonds pour les sous-projets communautaires soient organisées au niveau régional.* Les décisions sur l'attribution des fonds pour les sous-projets communautaires doivent être prises au niveau de la CL.
- *Nécessité de mettre la CL au cœur de l'organisation du processus du cycle du projet communautaire et de renforcer ses capacités à exécuter ce rôle. La CL ne peut pas porter le fardeau du développement, mais guider le développement local.* Dans le PNDL, la CL devrait : (i) s'approprier le ciblage des communautés pauvres ; (ii) déclencher le système de renforcement des capacités des communautés pour l'identification de leurs besoins prioritaires ; (iii) approuver le projet soumis par les communautés pauvres ; (iv) financer le projet communautaire ; et (v) l'évaluation des projets communautaire.

COMPOSANTE 2 : ACCES AUX SERVICES DE MICROFINANCE PAR LES COMMUNAUTES PAUVRES

14. **Rappel des objectifs.** Cette composante se décompose en 2 sous composantes : (i) Sous-composante 2.1 : Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour qu'elles étendent/adaptent leurs produits et services financiers aux communautés pauvres ; et (ii) Sous-composante 2.2 : Appui aux communautés hors de la portée des SFD pour qu'elles développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au travers Projets de Développement Economique (PDE) en vue de devenir des clients des services de micro-finance des SFD.

15. **Progrès de la composante : satisfaisants.** D'une manière générale la composante d'accès aux services de micro-finance continue à être jugée satisfaisante. Le détail du progrès de la composante pour l'année 2005 est détaillé ci-dessous.

Sous-composante 2.1 – Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour qu'elles étendent/adaptent leurs produits et services financiers aux communautés pauvres.

16. **Exécution du POBA 2005.** Selon les informations le plan d'action 2005 sera exécuté en totalité au 31 mars 2006. Un total de 13 SFD a été appuyé en 2 phases pour le financement de leur Plan d'Affaires pour le renforcement de leurs capacités selon les normes CIGAP. Renforcement des capacités s'est traduit essentiellement en : renforcement des sièges des SFD (acquisition de matériels) et densification du réseau des SFD par l'ouverture de nouveaux guichets (15 au total). Le rapport de l'AFDS indique que les acquis principaux du Projet sont : (i) la consolidation du tissu économique, (ii) le renforcement du capital social par la mise en partenariat entre les OCB, les SFD et Services Décentralisés de l'Administration (SDA), et (iii) la signature de conventions entre l'AFDS et des organisations tels que ANCAR, la Cellule ATCP, PAPEL, etc. Le détail de l'achèvement des Accords de Financement est le suivant :

- *Achèvement des Sous-Projets de la 1ère vague de SFD ayant un Accord de Financement (DJOMECE) :* La SFD DJOMECE sélectionnée en décembre 2003 a réussi son expansion en direction des groupes cibles. Avec une subvention de 104 millions (pour la création de 2 agences et le renforcement de

ses agences existantes, la SFD est passé de 1.800 à plus de 7.000 membres, et a accordé 9.400 crédits pour 1,2 milliards de Fcfa entre 2004 et 2005, à l'aide de nouveaux produits financiers : tels que les petits crédits aux femmes (50.000Fcfa/crédit). Certaines emprunteuses ont progressé dans leur histoire « bancaire » auprès de la SFD pour être éligible à des montants de crédit de 500.000 Fcfa. En outre, la SFD a bénéficié du dépôt des fonds des OCB pour la composante 1 dans ses comptes, lui offrant la trésorerie pour lui permettre de créer de nouveaux produits financier en rachetant de nouveaux produits financiers. Actuellement la SFD dispose de 800 millions d'actifs. Maintenant, dès que la SFD a 300 membres dans une CR, elle crée une nouvelle agence. L'agence indique qu'un impact du succès de ces petits crédits aux femmes, a fait quasiment disparaître les personnels féminin de maison (les bonnes) dans sa zone d'action (illustration de la réduction des groupes vulnérables). La SFD dispose aujourd'hui de 155 millions d'excédents dont 32 millions hors subvention. L'épargne se situe à 204 millions de Fcfa. Cependant la SFD n'a pas de ressources longues pour financer des crédits permettant de financer des investissements agricoles permettant aux pauvres de cette zone d'élevage de sortir de la pauvreté.

- **Performances de la deuxième vague de SFD.** Un total de 12 SFD a signé un Accord de Financement le 2 mai 2005, pour un montant moyen de 14 millions de Fcfa chacune. Ces accords sont en cours d'exécution et devraient être totalement exécutés avant le 30 juin 2006. Les guichets prévus dans les plans d'affaires sont en cours d'installation et l'AFDS prévoit de livrer les équipements (déjà acquis) à la réception des travaux d'aménagement des guichets. Les campagnes d'information et de sensibilisation sur les produits et services offerts par ces SFD ont débuté.
- **Supervision des SFD par la Cellule AT/CPEC.** Le partenariat avec l'AFDS et la Cellule AT/CPEC est effectif du fait la cellule participe à toutes les phases du processus d'appui de l'AFDS aux SFD depuis l'identification des SFD jusqu'au suivi, y compris les missions d'évaluation et/ou de suivi sur le terrain au cours desquels les personnels de la Cellule sont pris en charge par l'Agence.
- **Evaluation.** L'évaluation des performances des SFD doit démarrer en décembre 2005 sur la base des TDR revus par l'IDA (voir aide-mémoire précédent). Les résultats de cette évaluation seront soit disponibles au plus tard le 15 mai 2006 pour exploitation pour la mission d'achèvement et le ICR. La mission recommande que l'évaluation porte une attention particulière aux informations nécessaires pour mesurer les indicateurs de performance du Projet relatifs à cette composante, à savoir ICP-2.1, 2.2 et 2.3 (voir Annexe 1)

17. Leçons apprises du PFDS devant être prises en compte dans la préparation du PNDL. Les leçons suivantes ont été tirées de l'expérience de l'AFDS au cours d'un atelier tenu pendant la mission avec un ensemble de partenaires (représentants des SFD, des opérateurs et des OCBs, relais, membres des ministères sectoriels concernés, membres de l'AFDS et de la mission de la Banque Mondiale et de l'AFDS. Cet exercice avait pour but de fournir des éléments pour la préparation du PNDL

- *Les SFD estiment que les subventions aux OCB pour démarrer des AGR n'a eu pas d'effet négatif sur le développement des SFD, au contraire.* En effet, les SFD rencontrées estiment que les OCB qui sont devenues les clients des SFD, n'auraient pas été spontanément des clients des SFD sans le « coup de pouce » de la subvention initiale aux AGR.
- *Le micro-crédit est un outil efficace de lutte contre la pauvreté, car il a une efficacité transversale pour solutionner les problèmes des pauvres.* Le micro-credit solutionne non seulement des problèmes de développement économique, mais aussi des problèmes de santé, d'éducation, etc., de la clientèle pauvre.
- *L'appui au renforcement des capacités des SFD est plus efficace que la fourniture de ligne de crédit aux SFD :* le volume de Crédit accordé par DJOMEC sur ses fonds, à partir d'un renforcement de 100 millions de Fcfa fourni par l'AFDS, a été de l'ordre de 1,2 milliards. La MECAP a fait une expérience analogue. D'autres expériences parallèles de fourniture de ligne de financement (dans des projets autres que l'AFDS) n'ont pas été performant : plus de difficultés de remboursement, pas plus d'effet dans le volume de crédit accordé.

- *Le renforcement des capacités des SFD pour qu'elles atteignent mieux les clients pauvre n'est pas suffisant pour leur permettre des crédit d'un niveau suffisant pour l'investissement agricole. Celui-ci nécessite en effet des ressources à plus long terme que les ressources dont disposent les SFD.*

Sous-composante 2.2. – Appui aux communautés hors portée des SFD pour qu'elles développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au travers de Projets de Développement Economiques (PDE) en vue de devenir des clients des services de microfinance des SFD.

18. **Exécution du POBA 2005 pour la sous-composante 2.2.** L'AFDS a financé un total de 525 projets pour un montant total de 1,96 milliards de Fcfa. Sur ce total, 267 sont achevés, et 258, soit 49% en cours d'exécution. La répartition par secteur se traduit comme suit : élevage 46% ; Commerce 25% ; agriculture 13% ; transformation produits agricoles 13% et divers 6%.

- **Achèvement des sous-projets de 1^{ère} vague.** La situation des sous projets de la première vague se présente comme suit : sur 332 PDE approuvés avant le 30 juin 2005 pour un total de 1,272 millions de FCFA, 267 sont achevés (clôturés), 35 en phase de clôture et 19 sont résiliés faute d'apport des communautés. Le taux de décaissement des ressources allouées par l'AFDS est de 93%.
- **Situation de l'exécution des Projets de Développement Economique de 2^{ème} vague.** La 2^{ème} vague est composée d'un total de 212 sous projets pour un montant total de 688 millions dont 619 millions de financement AFDS. Sur ces 212 PDE, 185 sont approuvés et en cours d'exécution, et 27 sont à la phase d'évaluation (15 à Dakar et 12 à Louga). Le taux de décaissement global est de 60%.
- **Développement des partenariats :**
 - **avec l'ANCAR.** Depuis la fin de l'année 2004, l'AFDS a promu un partenariat entre l'ANCAR, les SFD et les OCB qui fonctionne. Ce partenariat permet de fournir de bonnes garanties de pérennisation des sous projet. En effet, dans la région de Louga, l'ANCAR appuie les OCB sur le plan technique dans la mise en œuvre des sous projets, et sur la reconstitution de la subvention auprès des SFD avec l'aide des relais formés par l'AFDS. Dans la région de Dakar, l'Antenne Régionale de l'ANCAR a appuyé les OCB dans la formulation de 15 DSP qui ont été approuvés et vont recevoir leur financement.
 - **avec le PAPEL :** L'AFDS a préparé un protocole d'accord avec le Projet d'appui à l'Elevage (PAPEL) du ministère de l'élevage pour un partenariat dans le suivi et la pérennisation des projets d'embouche financés par l'AFDS, et la poursuite du programme de renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de cette filière. Ce partenariat permettra à la Fédération des Emboucheurs de la Kaolack de disposer d'un animateur chargé d'assurer le suivi technique des sous projets.
- **Reconstitution de la subvention initiale.** La mise en œuvre des sous projets et l'exploitation des AGR a permis aux OCB de collecter dans leurs comptes courants 741 millions FCFA et de générer 63 millions d'épargne immobilisés dans les comptes d'épargne. Une fois le premier cycle d'exploitation terminé, les OCB ont redémarré une seconde opération en utilisant les comptes courants et en mettant en réserve une partie des bénéfice dans un compte d'épargne. Il a été constaté que les OCB ont utilisé les comptes d'épargne pour soutenir les personnes les plus vulnérables dans les groupes. L'évaluation ex-post portera une attention particulière a la mesure de la reconstitution de la subvention initiale qui fait partie de l'indicateur de performance ICP-2.1.
- **Evaluation ex-post.** Une évaluation a été réalisée avec l'appui des Ministères de l'Elevage et de l'Agriculture, les rapports provisoires ont été livrés et une première séance de partage des documents organisée. L'évaluation concerne 54 AGR d'élevage et 25 AGR d'agriculture. Selon les premières données, il semble prématuré de tirer les leçons en matière de rentabilité car les sous-projets n'ont pas encore permis de boucler un premier cycle de production. La mission recommande que l'AFDS mette à profit l'extension du Crédit pour faire faire un deuxième passage d'évaluation dans les 78 OCB qui ont

été évaluées au cours du premier passage pour évaluer spécifiquement l'épargne retirée par les OCB de leur AGR. La mission recommande également que l'évaluation ex-post se penche attentivement sur le degré d'accès des membres des OCB ciblées par le projet, et, parmi eux des groupes vulnérables, aux services de microfinance. Cette mesure est essentielle pour remplir l'indicateur de performance ICP-2.2.

- **Programme Casamance sur financement JSDF.** Un total de 17 sous-projets a été approuvé en novembre 2005 et la mise en œuvre a démarré par les formations en FGB et les achats d'équipements. En outre, 13 autres sous projets sont en cours de formulation dans les trois départements. Leurs documents de projets seront disponibles en février 2006. La mission a rappelé qu'ils doivent tous être achevés avant le 30 juin 2006, et l'AFDS a assuré que cela sera fait.

19. **Leçons apprises du PFDS devant être prises en compte dans la préparation du PNDL.** Les leçons suivantes ont été tirées de l'expérience de l'AFDS au cours d'un atelier tenu pendant la mission avec un ensemble de partenaires (représentants des opérateurs et des OCBs, relais, membres des ministères sectoriels concernés, de l'ANCAR, membres de l'AFDS et de la mission de la Banque Mondiale et de l'AFDS. Cet exercice avait pour but de fournir des éléments pour la préparation du PNDL

- *Importance de baser les sous-projets AGR sur les évaluations participatives de la pauvreté et les évaluations participatives des besoins* pour bien les identifier et les enraciner dans les besoins et les potentiels des communautés.
- *Importance du renforcement des capacités des communautés et de l'utilisation des « relais » formés par le PFDS pour le développement économique.*
- *Possibilité d'utiliser les appuis pour les AGR pour apporter un appui aux associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA, notamment pour l'approche participative au niveau communautaire.*
- *Un nombre significatif de sous-projets dans une même filière soutiennent plus efficacement l'économie rurale que des AGR isolées,* et ont permis le renforcement de l'économie locale par les effets multiplicateurs entre les sous-projets.
- *Les AGR promues par le Projet ont été mis à profit par des grandes organisations publiques comme le PAPEL et l'ANCAR qui a tiré profit des approches participatives de l'AFDS. L'ANCAR et l'AFDS ont développé un Accord de Partenariat dans lequel l'ANCAR développe des appuis aux communautés pour l'appui conseil et l'intermédiation financière entre OCB et SFD en mettant à profit : (i) le renforcement des capacités des OCB fourni par l'AFDS et (ii) les relais formés par l'AFDS. L'ANCAR attend de ce partenariat de lui permettre d'éviter que les appuis de l'ANCAR ne soient accaparés par quelques personnes des communautés.*

COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GESTION A LA BASE DES OCB.

20. **Le progrès du Projet pour la composante 3 continue à être très satisfaisant.** Le total des dépenses pour la composante pour le deuxième semestre 2005 est de 106 millions de Fcfa.

21. **Progrès de l'exécution du POBA 2005 pour la sous-composante 3 et recommandation pour la fin du Projet.** Au cours de l'année 2005, les activités suivantes ont été accomplies : (i) poursuite du programme de FGB dans les communautés participantes au programme PFDS ; (ii) extension du programme à Ziguinchor, (iii) renforcement des capacités des élus locaux ; (iv) construction des capacités des relais. L'Agence envisage d'achever les activités du plan d'action avant fin mars 2006. La mission recommande que l'AFDS : (a) engage le plus rapidement possible une évaluation ex-post du programme de formation FGB et du programme de communication ; (b) collecte les documents de gestion qui ont été traduits en langue nationale pour les incorporer dans un MdP à développer sous forme FGB ; (c) établir une évaluation ex-post du nombre de femmes ayant des responsabilités dans les villages à la fin du projet, comparé au nombre de femmes en situation de responsabilité avant le projet ; (d) utilise les relais et les formateurs FGB pour

collecter l'ensemble des études de cas (sous forme d'anecdotes) illustratives pour illustrer des acquis et l'impact de la FGB dans la vie des villages tels que, par exemple : le leadership, la passation des marchés, la transparence, le rôle des femmes, l'inclusion des handicapés, en comparant à chaque fois la situation avant et après projet; (e) associe les formateurs FGB et les relais pour développer le module OCB du Manuel d'Exécution du Projet du PNDL.

22. Détail de l'exécution de la composante pour le 2^{ème} semestre 2005. Il se présente comme suit.

- **Achèvement du programme FGB des communautés cibles.** L'AFDS a assuré les formations FGB pour les dernières générations de micro-projets -- qui sont aujourd'hui achevées -- et de sous-projets qui se poursuivront jusqu'en mars 2006. Au cours du second semestre 2005, un total de 171 ateliers a été exécuté pour assurer la formation de 4.227 personnes dont 50% de femmes, 30% de jeunes et 3% de personnes vivant avec un handicap sur les 5 modules de FGB³. Comme au précédent semestre, ces formations ont été entièrement animées par les formateurs communautaires (« relais » issus des villages) sous le coaching des formateurs juniors de l'AFDS. La mission recommande que : (i) l'AFDS appuie l'ARCADE pour faire un document sur les anecdotes vécues les plus marquantes illustrant les résultats essentiels de la formation ; (ii) l'AFDS collecte les documents de gestion qui ont été traduits en langue nationale pour les vulgariser.

- **Poursuite du programme FGB à Ziguinchor.** Le programme, commencé au semestre précédent, s'est continué au cours du semestre sous revue par le renforcement des capacités des organes de gestion des micro-projets approuvés, en formation en organisation et dynamique communautaire, en « peace building ». L'AFDS a conçu des outils originaux comme la carte de la construction de la paix, le système d'alerte communautaire et l'escalier de la paix qui capitalisent les acquis des autres projets actifs dans la région et intègrent les spécificités de son approche FGB. Au total 23 ateliers ont permis la formation de 758 personnes dont plus de 12% vivant avec un handicap le plus souvent lié à la guerre. Le couplage des modules ODC et *Peace Building* a été une innovation réussie en favorisant la prise de conscience sur les corrélations entre paix, développement et réduction de la pauvreté.

- **Renforcement des capacités des élus locaux.** L'AFDS a mis en œuvre la formation des élus locaux commencée au semestre précédent. La formation a touché, au total, 397 personnes (élus, personnels des CR et des services techniques déconcentrés) des 9 CR et 5 communes des régions de Kaolack, Louga, Kolda et Fatick, ainsi qu'à Dakar, où intervient l'AFDS.

- **Renforcement des capacités des relais communautaires.** Avec la formation de 118 relais au cours du semestre sous-revue, portant le nombre de relais à près de 300, dont 200 ont effectivement la capacité de remplacer les formateurs juniors extérieurs aux communautés.

- **Evaluation ex-post du programme de renforcement des capacités.** La mission recommande que le rapport sur l'évaluation ex-post du programme de renforcement des capacités soit transmis à l'IDA avant le 15 mai 2006.

23. Capital acquis, compétences développées, et leçons apprises dans le PFDS devant être pris en compte dans la préparation du PNDL.

- *8 Manuels et 8 Guides illustrés de Formation FGB des communautés de base ont été testés avec 1.000 villages et sont disponibles pour utilisation à grande échelle pour les 6.000 villages.* Les Guides illustrés sont traduits en 4 langues nationales (Pular Nord, Pular Sud, Wolof et Serere)

- *4 manuels de formation des élus locaux ont été testés 9 GR et 5 communes et sont disponibles pour utilisation à grande échelle avec les 320 CR :* (i) développement local et la dynamique organisationnelle,

³ Organisation et Dynamique Communautaire, Planification, Gestion financière, Passation des marchés, et Suivi-Evaluation

(ii) planification du développement local ; (iii) développement local et la passation des marchés ; et (iv) développement local et la mobilisation des ressources financières

- *Le processus de EPP (Evaluation participative de la pauvreté) et EPB (Evaluation participative des besoins), couplé avec les restitutions dans les villages est essentiel pour mettre la population en confiance et obtenir son adhésion au Projet et son appropriation du sous-projet.*
- *Le couplage de la formation à l'Organisation et Développement Communautaire et la formation au Peace Building est efficace pour renforcer la dynamique communautaire en situation de post-conflit ;*
- *Tous les modules de formation développés par l'AFDS sont nécessaires. Cette nécessité est reconnue par tous les formateurs et tous les formés.*
- *200 formateurs-relais villageois existent (dans 1.000 villages), ont la capacité effectivement prouvée de remplacer les formateurs juniors extérieurs. L'assistance technique fournie par les formateurs FGB extérieurs a été efficace au point que les formés sont suffisamment compétents pour rendre inutile l'assistance technique.*
- *Les relais « sectoriels » ont créé des réseaux d'experts villageois et dégagé des « bonnes pratiques » qu'ils diffusent auprès de leurs milieux.*
- *Selon les relais villageois, la formation FGB a permis d'obtenir : (i) une véritable responsabilité des communautés effectivement considérées comme « acteurs » et plus comme « bénéficiaires » ; (ii) la participation des femmes aux responsabilités et, selon les formateurs FGB les résultats du projets découlent de cela.*
- *Selon les CL, le problème essentiel des CL est l'absence de personnel compétent, et l'importance du taux d'analphabétisme de la population. Dans le PNDL, les CL devraient pouvoir s'attacher les services des relais qui sont des agents de développement efficaces en milieu analphabètes. L'accès aux compétences des CERP par les CL est très difficile, car les CERP sont très loin et peu disponible. Les formateurs-relais sont un plus pour le développement local des CL, mais le problème est, pour les CL de s'attacher les services de ces compétences locales que sont les relais.*
- *Les Comités de Gestion qui ont géré des projets ont la capacité (prouvée) de former d'autres Comités de Gestion ;*
- *La formation FGB de l'AFDS est une formation rapide et efficace pour gérer le développement local à la base sans avoir besoin que les acteurs soient alphabétisés.*
- *Les relais estiment que, maintenant, on ne peut plus raconter n'importe quoi aux communautés.*
- *La capacité en Gestion en Passation des Marchés est un des acquis les plus appréciés par les Communautés*
- *L'auto-évaluation est un acquis fondamental des communautés pour la pérennisation des résultats des projets communautaires.*

Composante 4 : Suivi de la pauvreté

24. L'exécution de la Composante 4 relative au suivi de la pauvreté est évaluée « modérément satisfaisante ». La composante 4 a été évaluée « non satisfaisante » en décembre 2004 et juillet 2005. Des plans d'action avaient été élaborés en décembre 2004 pour permettre l'achèvement de toutes les activités du Projet en décembre 2005, selon la date de clôture initiale. En juin 2005, tous les plans d'action avaient été entamés, mais aucun résultat n'avait été atteint, et la composante avait été une deuxième fois évaluée « non satisfaisante ». Cette composante comporte 5 activités suivantes : (i) l'exécution de la Convention AFDS-MEF No 03B/2002 avec la Cellule de Suivi de la mise en œuvre du DSRP au MEF ; (ii) l'exécution de la convention AFDS-MEF (No 01B/2001) pour les activités de la DPS du MEF ; (iii) l'exécution de la

convention AFDS-MDSSN pour le financement de la Cellule de Suivi et de Coordination des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté au CSCO/MFDSSN ; (iv) le suivi-évaluation du PFDS par l'AFDS et (v) la mise en place d'un Système de Suivi de la Pauvreté commun aux 4 partenaires : DPS, CS-DRSP, CSO/MFDSSN et AFDS.

25. **En résumé :** la Cellule de Suivi du DRSP au MEF continue à remplir ses objectifs de façon satisfaisante : le premier draft de la Matrice de Comptabilité Sociale est disponible. Pour les autres acteurs (DPS/MEF, CSO-MFFDS, et AFDS) les plans d'action élaborés en 2004 sont en bonne voie d'achèvement. Pour la DPS : l'enquête de suivi de l'ESAM est en cours (les enquêteurs étaient sur le terrain) et les premiers rapports devraient être disponibles en février 2006 ; le décret de création de l'Observatoire du Développement Social a achevé le circuit de préparation et a été soumis à la signature du Président de la République. Pour la Cellule de Suivi Opérationnel du MFDSSN : le système de suivi informatisé des projets de lutte contre la pauvreté est en place ; la cartographie des interventions a été effectuée ; et des analyses comparatives des projets ont fait l'objet d'ateliers nationaux participatifs. Pour l'AFDS : le Système d'Information sur la pauvreté (au bénéfice des 2 Cellules, de la DPS et de l'AFDS) a été développé et mis en place ; les études ex-post sont bien avancées ainsi que l'étude d'impact. Le détail des activités est développé dans les paragraphes suivants.

26. **L'exécution de la Convention AFDS-MEF (No 01B/2001) pour les activités de la DPS a fait des progrès dans ses activités, mais n'enregistre pas de résultat. De ce fait, elle est modérément satisfaisante.** L'exécution du Plan d'Action 2005 a connu des retards. Il avait été convenu en juillet 2005 que la DPS se concentrera sur l'Enquête de Suivi de la Pauvreté. Le détail des activités du plan d'action 2005 se présente comme suit :

- **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages – ESAM-II.** L'impression du rapport ESPS 2005 n'a pas été effectuée. Un AON a été lancé, mais a été infructueux (1 seule réponse), car la période du mois d'août n'était pas favorable. L'AFDS a relancé la consultation pour l'impression.
- **Observatoire des conditions de vie des populations.** Le 20 octobre 2005, le projet final de décret de création, qui a achevé son circuit de préparation, est à la signature du Président de la République, mais n'est pas encore signé. Cependant l'Observatoire est opérationnel et met en place le programme d'action 2005-2006 sur financement du PNUD, avec 5 consultants fournis par cet appui. Ces consultants sont également impliqués dans la réalisation de l'enquête de suivi. La mission recommande d'examiner les modalités juridiques qui pourraient éventuellement permettre de procéder à la livraison du matériel informatique représentant l'appui de l'IDA à l'Observatoire qui est, certes opérationnel, mais n'a pas de statut juridique.
- **L'Enquête de Suivi de la Pauvreté est en progrès.** Toutes les activités préalables (formation des enquêteurs, tirage de l'échantillon, impression des questionnaires, etc.) ont été effectuées et achevées au passage de la mission. La collecte sur le terrain démarre le 1^{er} décembre pour 4 mois. La base de données sera disponible en mai 2006 suivie de la production des rapports. La mission recommande à la DPS de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les rapports provisoires de cette enquête soient disponibles avant fin mai 2006.

27. **L'exécution de la Convention AFDS-MEF No 03B/2002 avec la Cellule de Suivi de la mise en œuvre du DSRP continue à être satisfaisante, car l'essentiel des résultats attendus (le suivi du PRSP) sont atteints.** Les activités en cours sont les suivantes :

- **Révision du DSRP.** Le draft de matrice des mesures qui sera à la base de la révision du DSRP devrait être disponible en décembre, mais a pris du retard en raison de l'apparition de la stratégie de croissance accélérée.
- **Matrice de comptabilité sociale MCS.** La matrice sera conçue comme un outil de suivi de la pauvreté au niveau local. Chaque région aura sa matrice. Il est prévu un atelier mi-décembre pour finaliser le

premier draft de matrice de comptabilité sociale et ses modules régionaux. La mission recommande que la Cellule fournisse un plan d'action détaillé pour l'achèvement de la MCS avec les fonds de la Convention.

- **Information Communication : Portail du Développement.** Les visites d'échanges avec les autres pays plus avancés sur ce projet (Mauritanie, Cap Vert) ont été effectuées. La première version du prototype de Portail a été effectuée au moment de la mission (mais avec des données fictives). Une version avec des données réelles sera présentée (si possible en même temps que le SI financé par le PFDS (4 modules)) avant la fin décembre 2005. Une présentation interne (Cellule et principaux partenaires) devrait être faite fin décembre 2005 un mois avant la présentation formelle qui devait être devant les autorités et les partenaires. Si cette date est respectée, il sera possible de faire fonctionner le Portail pendant quelques 4 ou 5 mois avant l'achèvement du Projet.

- **Pérennisation.** Le coût de la cellule est maintenant pris en charge de par le budget du Gouvernement.

28. **L'exécution de la Convention AFDS-MDSSN pour le financement de la Cellule de Suivi et de Coordination des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté au CSCO/MFDSSN a connu des progrès, qui permettent de considérer l'exécution de cette convention est modérément satisfaisante.** Rappelons que la Cellule suit 3 projets : (a) PFDS sur financement IDA, (b) Projet de Lutte contre la Pauvreté sur financement BAD, et (c) Projet de Lutte contre la Pauvreté sur financement PNUD. Le Plan d'Action 2005 prévoyait : (i) la mise en place d'un système fonctionnel de coordination et de suivi ; (ii) la création d'un Centre de Ressources ; (iii) la cartographie des interventions, et (iv) la mise en place du Système d'Information de la Cellule. La mise en place d'un système fonctionnel de coordination est en cours. Cette mise en place comprend les éléments suivants :

- **Production/dissémination d'études comparatives sur les 3 projets de lutte contre la pauvreté suivis par le MFFDS.** La cellule a produit/disséminé les études suivantes :

- **Etude comparative de la composante renforcement des capacités des différents programmes de lutte contre la pauvreté du MFFDS.** La mission de supervision de juillet 2005 avait fait des commentaires sur cette étude. Le rapport finalisé est disponible. Les résultats ont été présentés par la Cellule dans l'atelier de restitution tenu de façon participative à Ngor Diarama le 16 et 17 Novembre 2005 avec le ministre, et regroupant une centaine de participants comprenant les directeurs de projets, des acteurs (opérateurs, ONG), partenaires financiers et des bénéficiaires. Ces ateliers ont permis des échanges et des recommandations ont été formulées en ce qui concerne les acquis et bonnes pratiques capitalisées. Les actes du séminaire ont été remis à la mission.

- **Rapport sur les systèmes actuels de suivi-évaluation des projets du portefeuille CSO (PCLP, AFDS, PAREP).** La Cellule a repris l'étude sur la base des commentaires de la précédente mission. Une liste d'indicateurs pour chaque composante a été élaborée par la CSO et discutée de façon participative avec les partenaires concernés au cours d'un atelier de restitution de Ngor Diarama suscité. La Cellule transmettra à l'IDA l'étude finalisée sur les systèmes de S&E des projets du portefeuille du MFFDS avant le 30 janvier 2006.

- **Etude comparative de la composante activités génératrices de revenus (AGR) des différents programmes de lutte contre la pauvreté au MFDSSN.** L'étude a été finalisée suite aux recommandations de la précédente mission, ainsi que des commentaires et suggestions des autres partenaires et bailleurs. Et a également fait l'objet de l'atelier de restitution des 16-17 novembre suscité.

- **Etude sur le transfert de responsabilité entre l'Etat les CL et les OCB, par la construction et les modes de gestion des infrastructures de base.** La Cellule a remis une copie du rapport à la mission.

- **Système informatisé de Suivi-Evaluation de la CSO-PLCP/MFFDS.** Suite aux observations la précédente mission, le système de suivi-évaluation qui avait été développé spécifiquement par la CSO, a été mis en cohérence avec le système global d'information sur la pauvreté (voir para XX ci-dessous) mise

en place par l'AFDS avec 4 modules dont un pour la SCO. Selon les informations 1 le système informatisé à la Cellule permet de renseigner directement les indicateurs. L'outil permet de fournir des informations désagrégées ou agrégées sur les réalisations des programmes/projets de Lutte contre la Pauvreté aux partenaires publics (ministères sa présidence) aux élus (députés, élus locaux), aux partenaires au développement, chercheurs et consultants.

- **La cartographie informatisée des interventions des 3 Projets de Lutte contre la Pauvreté a été réalisée** pour mettre en lumière la concentration géographique et le niveau d'investissements. Ces cartes sont disponibles et ont été soumises à chaque structure pour validation.

29. **Système d'Information et de Suivi de la pauvreté a été développé et le résultat de cette activité est Considéré, à ce stade, modérément satisfaisant.** En effet, le développement et la mise en place du système sont achevés pour les 4 entités et les 4 modules réceptionnés par les bénéficiaires. Un modèle de rapport produit par le système a été mis à la disposition de la mission. La situation globale de cette activité se présente comme suit :

- **Le Groupe de Coordination (GC-SI), créé en 2002, continue à fonctionner.** Il est composé des 4 entités parties prenantes du système (CS/MEF, CS/MDS, DPS et AFDS) plus la Direction de l'informatique de l'Etat (ADIE) et la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF) du Ministère de l'Economie et des Finances pour assurer l'intégration des besoins en suivi des projets de lutte contre la pauvreté et la communicabilité avec l'intranet gouvernemental. Le rôle de ce groupe de coordination est de : i) superviser et valider plan technique l'exécution du système, ii) examiner et approuver les rapports d'étapes produit dans le cadre de mise en place du système, iii) fournir les informations et la documentation nécessaires pendant la réalisation du système, et iv) proposer les modalités de gestion et de pérennisation du système.
- **Les études ont été complétées et utilisées.** La nécessité d'intégrer les 4 entités entrain de se mettre en place, avoir une visibilité l'existant, d'assurer une concertation entre les besoins des 4 entités (CS/MEF, CS/MDS, DPS et AFDS) dans un système unique, et la prise en compte des besoins spécifiques de chaque entité a été pris en compte dans une étude de faisabilité en 2003 et une étude spécifique 2004 pour la définition de l'architecture d'un système apte à prendre en charge l'ensemble de ces besoins. Ces deux études ont été utilisées pour le développement des applications.
- **L'application est développée :** Le système d'information est une plateforme d'information unique pour les quatre entités bénéficiaires, construite sur MySQL pour les 4 partenaires. L'application permet à ces entités, de suivre: i) les indicateurs globaux sur la pauvreté (grands comptes nationaux, indicateurs sectoriels sur les conditions de vie des populations, indicateurs d'exécution et d'impact des différents Projets de Lutte Contre la Pauvreté; ii) les informations sur les micro-projets communautaires exécutés par les Projets de Lutte Contre la Pauvreté, dont l'AFDS ; iii) les informations sur les activités de concertation et de coordination nationale des deux cellules de suivi de la lutte contre la pauvreté (CS/MDS et CS/MEF) ; iv) les données sur les communautés de base visées par les projets de lutte contre la pauvreté, dont le PFDS ; vi) les informations sur les intervenants impliqués dans la lutte contre la pauvreté (bailleurs de fonds, Ministères techniques, agences gouvernementales, grandes directions des Ministères, ONG, firmes, consultants, etc.), permettant ainsi de disposer d'un répertoire national des acteurs ; et vii) les publications spécialisées, rapports, études enquêtes et toute documentation en général pertinente.
- **La mise en place des serveurs et du réseau est achevée, ainsi que l'installation, la configuration et le déploiement de l'application :** Toutes les infrastructures serveurs et réseau ont été installées dans les 4 sites aussi bien pour le SILCP que pour le SIG de l'AFDS et ont été réceptionnés. L'application est configurée pour chaque utilisateur (CS/MEF, CS/MDS, DPS et AFDS) et accessible par connexion web dans l'ensemble des sites (entités du SILCP et sites des régions de l'AFDS, y compris Ziguinchor).

- **La formation a été fournie:** les utilisateurs des quatre entités et l'équipe de l'AFDS (nationale et régionale) ont été formés à l'utilisation du système en septembre 2005.

La mise en exploitation est en cours. La mise à jour des données est en cours suite à l'adoption de la base codification officielle de la DPS des localités issues du dernier recensement, afin d'assurer le lien entre les données du système partagé avec les données de l'AFDS. Les recommandations de la mission précédente ont été prises en compte. La mission constate que le système d'information a été conçu pour produire des rapports et recommande que les 4 entités bénéficiaires produisent, dans les meilleurs délais, un rapport de suivi à partir de leur module du Système d'Information. La situation des différents modules est la suivante

- **Module AFDS:** Pour ce qui concerne les équipements, L'ensemble des matériels équipements et outils logiciels a été réceptionné pour le site central au siège de l'AFDS et les sites décentralisés (ARFS). Le module AFDS de l'application permet la gestion des informations sur : les microprojets et sous projets, les partenaires d'appui et prestataires, les localités et groupes cibles, les OCB, les indicateurs de performance, la planification des activités. Il permet : l'analyse multidimensionnelle des corrélations entre les données, la collaboration, la communication et le partage d'informations entre le site central (siège) et les antennes régionales du projet. Les usagers (équipe de l'AFDS) ont été formés à l'utilisation de l'application et un manuel d'utilisation est disponible.

Les données sur 1014 micro-projets et sous-projets ont été saisies. Il s'agit des données notamment sur : les localités, les bénéficiaires, les virements, l'état d'exécution, les formations, la situation de clôture. Les mises à jour seront poursuivies avec la codification des localités telle que proposé par la DPS. Le système est en mesure de produire des rapports standard et des rapports spécifiques avec l'outil d'analyse multidimensionnelle (voir exemple de rapport en annexe). A titre indicatif, les productions suivantes sont paramétrées: (i) rapports mensuels sur l'état d'exécution des MP, SP, et renforcement des Capacités ; (ii) tableaux de suivi des MP et SP par secteur, par zone géographique, par niveau d'exécution physique, par niveau d'exécution financière, mensuels, (iii) situation des indicateurs de performance du projet, (iv) gestion des partenaires et prestataires (opérateurs, formateurs, relais communautaires, entrepreneurs, maître d'œuvre, SFD) selon leur coordonnées et zones d'intervention ; (v) données sur les localités d'intervention (documentation de base, rapports EPP, rapports EPB, Documents de MP ou de SP, y compris les visa, etc. La mission recommande de poursuivre la mise à jour des données et de produire le rapport de suivi de l'AFDS à partir du système d'information, et (iv) diffuser ce rapport aux différents partenaires intéressés (communes, communautés rurales, ministères sectoriels, etc.) ;

- **Module CS/MEF.** Les équipements sont mis en place et le système installé. La CS/MEF dispose d'un personnel adéquat pour la gestion du système.

- **Module CSO/MFFDS.** La CSO dispose d'un statisticien économiste recruté sur les fonds du projet et d'un statisticien informaticien mis à disposition par le PNUD. Ils ont été formés à l'utilisation du système et sont en mesure de le faire fonctionner correctement. La mission recommande à la CSO de veiller à ce que le système intègre les autres projets de lutte contre la pauvreté et informations intéressant le secteur.

- **Module DPS.** Les données sur les localités sont disponibles dans le système à partir des données du recensement national. Une mise à jour sera nécessaire à la fin des travaux de la DPS sur la codification des localités.

30. **Leçons apprises et acquis à reporter dans le PNDL.**

- *Le comité de mise en œuvre du SILP composé d'experts de la DPS, des 2 MFDSSN et l'AFDS a permis le développement d'un noyau d'experts et d'information entre ces différentes entités ;*
- *Un système flexible peut accommoder des besoins des différentes entités d'informatisation ;*
- *Le système qui peut être développé et maintenu sans coûts additionnels en terme de licence, grâce à l'utilisation de logiciel libre ;*
- *Le système est accessible en tout point, et accommodable pour n'importe quel projet, en intégrant des outils d'analyse, des outils collaboratifs, outils de reporting, une messagerie*
- *Le système comprend un paramétrage au niveau des Collectivités locales en tant qu'acteurs du CDD ; et au niveau des secteurs, impliqués dans les programmes de lutte contre la pauvreté (santé, hydraulique, éducation, etc.)*

31. **L'Évaluation d'Impact est en cours.** A l'issue du processus de sélection du Cabinet chargé de réaliser la mission (évaluation des offres techniques, évaluation des offres financières, et négociation du contrat), le Cabinet DCEG a été recruté et le contrat a été signé le 12 septembre 2005. L'ensemble des activités relatives à l'étude (note méthodologique, préparation des outils de collecte, enquêtes de terrain, saisie et analyse des données) ont été réalisées. Le rapport provisoire est attendu en janvier 2006.

32. **Mesure de l'indice de pauvreté des communautés ciblées.** L'Indicateur de Performance ICP-4A.2 (*Le niveau de pauvreté des communautés et OCB bénéficiaires est réduit, comme indiqué par un indice de pauvreté inférieur à l'indice de base, sur la base des indicateurs utilisés dans le scénario de base*) doit être mesuré. Les analyses ex-post de chaque type de micro- et sous-projet fournissent des éléments dans ce domaine. La mesure de base est constituée par l'indice composite de pauvreté fourni par les EPP. L'évaluation d'impact en cours prend en compte la détermination de l'évolution de cet indice. Le rapport attendu en janvier 2006 devrait fournir des informations sur cette évolution.

VI. PERFORMANCES DU PROJET EN CE QUI CONCERNE LE COUT ET LA GESTION DU PROJET

Gestion financière et date de clôture du Crédit

33. **Taux et rythme de décaissement.** La capacité de gestion de l'Agence continue à être satisfaisante. Au 31 octobre 2005, le crédit est décaissé à 82% contre 72% en juin 2005. L'Agence continue à faire 2 Demandes de Retrait de Fonds par mois. Au cours du trimestre écoulé, l'Agence a décaissé une moyenne de 1 million de dollars par mois. Si ce rythme est maintenu, les 4 millions DTS (environ) restants dans le crédit seront entièrement décaissés au 31 mars 2006.

34. **Contrepartie du Gouvernement.** La contrepartie a été estimée à 93 million de Fcfa pour l'année 2006. Ce chiffre a été pris en compte par le MEF dans la programmation financière.

35. **Audit des comptes.** Le rapport d'audit de l'année 2004 a été transmis à bonne date. L'extension du contrat d'audit pour les 6 mois de 2006 est en cours.

36. **Clôture des contrats des personnels et des logements.** Le préavis des contrats des personnels de l'AFDS est de deux mois. S'agissant des locaux loués par l'AFDS, ceux-ci ont été choisis dans la perspective du long terme de l'APL intégrant les 3 phases retenues pour le projet. Ces locaux ont été aménagés et équipés pour être utilisés en bureaux fonctionnels. Maintenant que le PNDL se met en place, la mission recommande que le Comité de Préparation du PNDL étudie cette question en rapport avec le ministère de tutelle et en

tenant compte de la nature juridique de l'agence. Dans ce contexte, la mission a été informée du départ du RAF à l'échéance de son contrat en décembre 2005. La direction générale de l'AFDS proposera à l'IDA les mesures adéquates pour assurer la transition dans les meilleures conditions.

VII. POLITIQUES DE SAUVEGARDE : QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

37. La mission réitère sa recommandation de l'aide-mémoire précédent que l'AFDS fasse faire une évaluation ex-post du degré de respect des règles de gestion environnementale par les projets communautaires et des mécanismes de gestion des risques environnementaux.

VIII. RESPECT DES ACCORDS JURIDIQUES

38. La mission a revu les 28 accords juridiques qui lient le Gouvernement et la Banque et constaté que tous ces accords sont actuellement satisfaits.

XI. ATELIER NATIONAL SUR LES RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES OCB

39. L'atelier national organisé par CAEL sur les relations entre les CL et les OCB a discuté un rapport intitulé « Etude relative aux relations entre les collectivités et les organisations communautaires de Base (OCB)⁴ ». Il a également étudié le projet de TDR préparé par l'AFDS pour explorer les risques juridiques, administratifs et/ou réglementaires que pourrait éventuellement rencontrer l'application de la délégation de responsabilité des CL aux OCB. Les membres comprenaient XX élus et membres de XX Conseils Régionaux, XX Communes, et YY Conseils Ruraux, des représentants de l'ADM, de Ministères (), le cPdt de la commission des lois de l'AUEL. Les débats ont été francs et ouverts, permettant à chacun de s'exprimer. La mission considère que l'Atelier a apporté une contribution importante à la préparation du PNLD. Les conclusions des élus locaux réunis par la CAEL dans cet Atelier National sont les suivantes :

- Les élus sont conscients que la mise en oeuvre de la décentralisation est à la croisée des chemins.
- Les élus sont conscients que le développement local est une co-production entre les acteurs : les CL et les OCB sont des partenaires non conflictuels mais complémentaires. Il n'y a pas de rapport de forces entre ces partenaires.
- Les élus reconnaissent que les relations entre CL et OCB doivent être contractualisées. Les relations contractuelles peuvent prendre la forme de rapports de maîtrise d'ouvrage déléguée et de rapport de délégation de gestion.
- Le Suivi-Evaluation est jugé par les élus comme le point clé de la mise en oeuvre d'une telle approche contractuelle.

II. PLAN D'ACTION

40. Le Plan d'Action ci-dessous a été convenu avec l'AFDS pour la mise en oeuvre des décisions prises au cours de la Mission.

- Achèvement 100% micro-projets accès service de base, sur financement PFDS	30 mars 2006
- Achèvement 100% sous-projets développement économique sur financement PFDS	30 mai 2006
- Achèvement 100% micro-projets et sous-projets sur financement JSDF	30 juin 2006
- Transmission version révisée (après 2 ^{ème} passage) évaluation ex-post micro-projets éducation	15 mai 2006

⁴ Préparé en octobre 2005 par le consultant Falilou Mbake Cissé

- Transmission version révisée (après 2 ^{ème} passage) évaluation ex-post micro-projets santé	15 mai 2006
- Transmission rapport évaluation ex-post sous-projets d'agriculture et élevage	30 mars 2006
- Transmission rapport évaluation ex-post du programme d'appui aux SFD	15 mai 2006
- Transmission rapport évaluation ex-post du programme de renforcement des capacités des OCB	15 mai 2006
- Transmission rapport évaluation ex-post du programme IEC relatif au VIH/SIDA	15 mai 2006
- Transmission rapport provisoire évaluation d'impact	15 mars 2006
- Transmission rapport évaluation ex-post du respect gestion des risques environnementaux	15 mai 2006
- Transmission de mesure de l'évolution de l'indice de pauvreté des communautés ciblées	15 mars 2006
- Achèvement de la mise en place du Système d'Information pour l'AFDS	30 mars 2006

Dakar le 27 novembre 2005

Pour la Mission de la Banque
Serge Theunynck
Responsable du Projet

Pour l'AFDS
Khardiata Lo Ndiaye
Directeur Général

Annexe 1

Mise à jour des Indicateurs de Performance du Projet

1. **L'Objectif de Développement du Projet (ODP)** est le suivant : *Les communautés test améliorent effectivement leurs conditions de vie en utilisant les ressources du Fonds de Développement Social dans les domaines de développement prioritaires avec la participation des groupes vulnérables.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **très satisfaisants**. La situation des 3 Indicateurs Clés de Performance (ICP) se présente comme suit :

- **ICP1.** *Au moins 75% des micro- et sous-projets financés par l'AF DS obtiennent les résultats escomptés. Satisfaisant.* 494 projets d'accès aux services de base (micro-projets), soit 85% des micro-projets financés par l'AFDS sont achevés de façon satisfaisante ; les autres 15% devraient être achevés avant la fin du 1^{er} trimestre 2005. 211 projets de développement économique (sous-projets), soit 42% des 503 projets financés par l'AFDS sont achevés de façon satisfaisante ; les autres 58% devraient être achevés avant la fin du 1^{er} trimestre 2006.
- **ICP2.** *Au moins 75% des communautés test prennent des décisions quant à leur développement basées sur leurs propres Plans de Développement Local (PLD).* Cet indicateur **est satisfait à 100%** en ce qui concerne les décisions relatives aux micro-projets car les décisions prises par les communautés -- et traduites en propositions de micro-projets -- sont évaluées et approuvées par le Comité Technique d'Evaluation régional sur la base de critères comprenant la cohérence du micro-projet avec les PLD de la CR concernée.
- **ICP3.** *Environ 50% des groupes les plus vulnérables au sein de ces communautés sont au courant des résultats de la mise en œuvre des micro- ou sous-projets et sont satisfaits du processus de décision. Satisfaisant.* La première enquête auprès des bénéficiaires indique que 89% d'entre eux sont au courant de la mise en œuvre des projets et 87% d'entre eux sont satisfaits du processus de décision.

Composante 1. Accès aux Services de base et aux Infrastructures communautaires

2. **Rappel des Résultats Attendus (RA) et des Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat attendu est le suivant : *Les services sociaux et les infrastructures de base financés par l'AFDS sont demandés par les communautés testées.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 2 Indicateurs Clés de Performance (ICP) est ci-dessous :

- **ICP-1.1.** *Au moins 300 micro-projets soumis par les communautés à l'AFDS satisfont aux critères de financement de l'AFDS. Très satisfaisant.* Au 20 novembre 2004, 578 projets de services de base soumis par les communautés satisfont aux critères de financement de l'AFDS. Le critère est satisfait à 190%.
- **ICP-1.2.** *Au moins 75 % des micro-projets financés ont des modules IEC sur le VIH/SIDA et les modules sont fournis.*
 - a) La 1^{ème} partie de l'indicateur est **très satisfaisante** : **100%** des 578 micro-projets incluent, par construction, un module IEC sur le VIH/SIDA.
 - b) La 2^{ème} partie de l'indicateur est **très satisfaisante**. Un total de 5.635 personnes (soit 9 à 10 personnes en moyenne par micro-projet) dont 70% de femmes (parmi les plus de 25 ans) a reçu une formation de «relais» sur le VIH/SIDA.

Composante 2. Accès des pauvres aux services de Micro-finance

3. **Rappel des Résultats Attendus (RA) et Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat est le suivant : *La capacité des pauvres et des groupes vulnérables des communautés cibles, pour accéder au crédit*

et saisir des opportunités de génération de revenus, a augmenté. Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 3 ICP est la suivante :

- **ICP-2.1.** *Au moins 50 % des groupes vulnérables (OCB) recevant de l'assistance technique et financière du projet, et ayant développé une AGR : (i) satisfont aux critères de crédit des SFD et (ii) ont établi une association d'épargne et de crédit—AEC ; et (iii) que cette dernière a collecté en moyenne au moins 15% du don reçu. Pour la 1^{ère} partie du critère le résultat est **satisfaisant**: 100% des 515 OCB ayant reçu une assistance technique de l'AFDS et ayant développé une AGR ont ouvert un compte dans une SFD, démarrant ainsi une relation bancaire entre les OCB et les SFD. Cette relation bancaire est également établie à titre individuel pour les membres des OCB. Pour la 2^{ème} partie du critère, le résultat est **satisfaisant** : les OCB n'ont pas été invitées par l'AFDS à créer une AEC avec l'accord de l'IDA, car elles déposent les ressources générées par l'AGR directement dans le compte de la SFD où elles ont ouvert un compte d'épargne. Pour la 3^{ème} partie du critère, le résultat final sera mesuré lors de l'évaluation ex-post. En effet, les communautés qui ont achevé un cycle de production ont commencé à reconstituer le don reçu et s'en servent également comme fonds de roulement.*
- **ICP2.2.** *Au moins 30% des groupes vulnérables au sein des OCB ont accès aux services de microfinance. Satisfaisant.* Cet indicateur peut être mesuré par (i) le niveau de reconstitution de la subvention par les OCB ; et (ii) le pourcentage de femmes et de jeunes ayant adhéré dans les SFD. Sur les 515 OCB, celles qui ont bouclé au moins un cycle d'exploitation ont collecté dans leurs comptes courants au sein des SFD 715 millions de Fcfa. Cette volonté de reconstitution démontre une résolution de la part des OCB à pérenniser les AGR et par conséquent à maintenir des relations continues avec les SFD soit pour les services d'épargne ou les services de crédit. Sur 5 des SFD ayant tissé des liens avec les OCB ciblées, le nombre d'épargnants a augmenté de 26% et l'encours de l'épargne de 60% entre 2003 et 2004, mais les informations ne permettent pas d'identifier combien de ces nouveaux membres appartiennent aux groupes vulnérables au sein des OCB.
- **ICP-2.3.** *Les SFD ont atteint 75 % de leurs objectifs d'expansion de leur portefeuille de clients au sein des groupes vulnérables, tel que fixés dans les Accords de Participation. Satisfaisant.* Cet indicateur peut être mesuré par (i) le taux de réalisation des objectifs d'augmentation du sociétariat au sein des SFD participantes dans les zones cibles ; (ii) le taux de réalisation des objectifs de mobilisation d'épargne ; (iii) le taux de réalisation des crédits octroyés. Sur les deux SFD ayant un Accord de Financement avec l'AFDS, une seule, DJOMEC, a exécuté l'accord avec les résultats suivants en décembre 2005 : (a) adhésions : 400% de l'objectif a été réalisé (prévision : 1565 nouvelles adhésions, réalisation : au mois de décembre : 6.200 nouvelles adhésions dont XXXX dans les zones ciblées dans le cadre du projet ; (b) épargne : objectif réalisé à 1.300% (477 millions de Fcfa collectés au 31/12/2004) en juin 2005 ; (c) crédit : objectif réalisé à 720% (prévision : 158 millions de Fcfa de crédit distribués au 31/12/2004 ; réalisation : 1,2 millions de Fcfa entre 2004 et 2005. Il est trop tôt pour mesurer les performances des 12 SFD ayant signé en mai 2005 un Accord de Financement avec l'AFDS pour la réalisation d'un plan d'affaires. L'évaluation ex-post fournira les éléments.

Composante 3 : Renforcement des capacités des OCB et Groupes vulnérables

4. **Résultats Attendus (RA) et des Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat attendu est le suivant : *La capacité propre des OCB à gérer leur propre développement économique et à satisfaire leurs besoins socio-économiques est améliorée.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 3 ICP, pour mesurer le degré d'atteinte de cet ODP est discutée ci-dessous :

- **ICP-3.1.** *Au moins 75% des membres des communautés tests (dans les groupes vulnérables) sont au courant des flux d'information entre les communautés et 50% les trouvent utiles.* Le résultat est **satisfaisant** : (i) 100% des communautés ont constitué des CASF (Comités d'Animation, Sensibilisation